

ÉDITO

Le triple défi de la réforme

Le secteur de la santé est, à sa manière, frappé depuis quelques années, d'une sorte de « stagflation » qui ne porte pas son nom. Les ressources de l'assurance-maladie sont contraintes et stagnent au fil d'une conjoncture dépressive, alors que les dépenses, pressées par une forte demande, demeurent résolument inflationnistes.

La branche du médicament, sous l'effet d'une sur-régulation et d'une baisse de la productivité de sa R&D, stagne également, alors même que les nouveaux besoins et attentes de la part des malades sont de plus en plus élevés. Les secteurs ambulatoires et hospitaliers vivent sous l'emprise de budgets contraints, encadrés et parfois en baisse en valeur réelle, alors même que leurs acteurs se trouvent face à des pathologies en hausse constante et à des demandes de soins primaires et de haute technologie en progression continue.

Le gouvernement qui ouvre en ce mois l'un des nombreux chantiers d'une réforme de la santé aussi urgente que nécessaire, aura fort à faire pour surmonter un triple défi : maintenir un système de santé de qualité, que bien des pays développés nous envient, répondre aux besoins sanitaires croissants, qui découlent surtout d'un vieillissement de notre population qui appelle de nouvelles réponses, trouver un nouveau mode de financement des dépenses qui permette d'associer efficacité et équité.

Notre système de santé comporte également des poches de gaspillage auxquelles les pouvoirs publics devront s'atteler. Parmi ces dernières figure la non observance des traitements médicamenteux, la « non compliance » disent les anglo-saxons. Dans notre village gaulois, l'indiscipline des patients face à leur traitement est connue. Elle fait l'objet, de longue date, de débats renouvelés et de rapports récurrents. Parce que le patient doit être (re)placé au centre du dispositif de soins, notre mensuel a choisi d'ouvrir cette année sur un sujet qui attend des réponses toute aussi urgentes.

Aussi, en ce début d'une année qui promet d'être réformatrice, nous ne pouvons que partager le propos de l'auteur de « L'Esprit des lois » : « Faites des lois. Faites en peu, mais faites les bonnes ! ». A la société civile de faire le reste.

Assurer
efficacité
et équité



© DR

DANIEL VIAL

dvial@pharmaceutiques.com